

INSCRIPTION AFFOUAGE 2019

COMMUNE D'AUDINCOURT

Comme chaque année, la Ville organise la mise en vente des houppiers par tirage au sort.

Pour pouvoir bénéficier d'un lot de bois il est nécessaire :

- d'être domicilié à Audincourt
- **de déposer en mairie – Pôle Urbanisme** – le bulletin d'inscription ci-dessous avant le 29 novembre 2019 dernier délai pour participer au tirage au sort.

Pièces à fournir obligatoirement :

- pièce d'identité
- justificatif de domicile
- attestation de responsabilité civile précisant « affouage ».

Renseignements : Monsieur BOILLOT Guillaume 03.81.36.37.76 ou 03.81.36.37.36

Les bulletins d'inscription incomplets, ou sans les pièces justificatives, ne seront pas pris en compte.

Nom : Prénom :

Adresse :

.....
.....

Tél. :

Adresse mail :

Date : Signature :

Les informations portées sur ce formulaire doivent obligatoirement être renseignées. Ces informations font l'objet d'un traitement destiné à la gestion de l'affouage de la commune d'Audincourt. L'accès à vos données personnelles est strictement limité aux services de la Mairie d'Audincourt et au Centre des Finances Publiques. Vos données personnelles sont conservées aussi longtemps que nécessaire à l'exécution de l'affouage 2019/2020.

> Ville d'Audincourt - Doubs

- > Hôtel de Ville
- > 8, avenue Aristide Briand
- > BP 45 199
- > 25405 Audincourt cedex
- > Tél. : 03 81 36 37 38
- > courrier@audincourt.fr
- > siret : 212 500 318 00010